

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Croissance, capital et progrès technique

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1.** Illustrer par un exemple les notions d' "innovation technologique" et d' "innovation organisationnelle". (**document 1**) (1 point)
- 2.** Quel effet une innovation majeure peut-elle avoir pour une entreprise sur "le choix de ses tarifs" ? (**document 2**) (2 points)
- 3.** Quelles sont les conséquences d'une innovation de procédé sur l'offre de biens et services ? (**document 3**) (2 points)
- 4.** Quel lien peut-il y avoir entre la réalisation de gains de productivité par les entreprises et la consommation de biens et de services ? (**document 3**) (2 points)
- 5.** Faire une phrase avec les valeurs encadrées. (**document 4**) (1 point)
- 6.** Expliquer à l'aide du **document 4**, l'accélération de la croissance de la productivité constatée aux États-Unis entre les deux périodes observées ? (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir présenté les différentes formes du progrès technique, vous montrerez les effets de celui-ci sur la croissance économique.

DOCUMENT 1

Innover consiste à introduire une nouveauté dans un domaine particulier. Dans la sphère économique, l'innovation revêt différentes modalités dont l'économiste autrichien Joseph Aloïs Schumpeter (1883-1950) a établi une typologie qui inspire encore largement les auteurs contemporains. Schumpeter spécifie cinq formes d'innovations [...].

Sur cette base, les auteurs contemporains distinguent deux grandes catégories d'innovations. La première regroupe les innovations technologiques - il s'agit d'innovations de produit ou d'innovations de procédé [...]. Les innovations de procédé (ou de processus) correspondent aux nouvelles techniques de production ou de commercialisation. Les innovations de produit concernent les biens et des services nouveaux. Ces innovations sont radicales lorsque les produits n'ont aucun équivalent préexistant ; elles sont incrémentales lorsqu'elles se traduisent par l'amélioration significative des performances de produits existants. La seconde catégorie concerne les innovations organisationnelles qui correspondent à de nouvelles formes d'organisation des entreprises ou des marchés.

Source : S. d'Agostino, "La dynamique de l'économie : l'innovation", *Cahiers français*, n°315, juillet-août 2003.

DOCUMENT 2

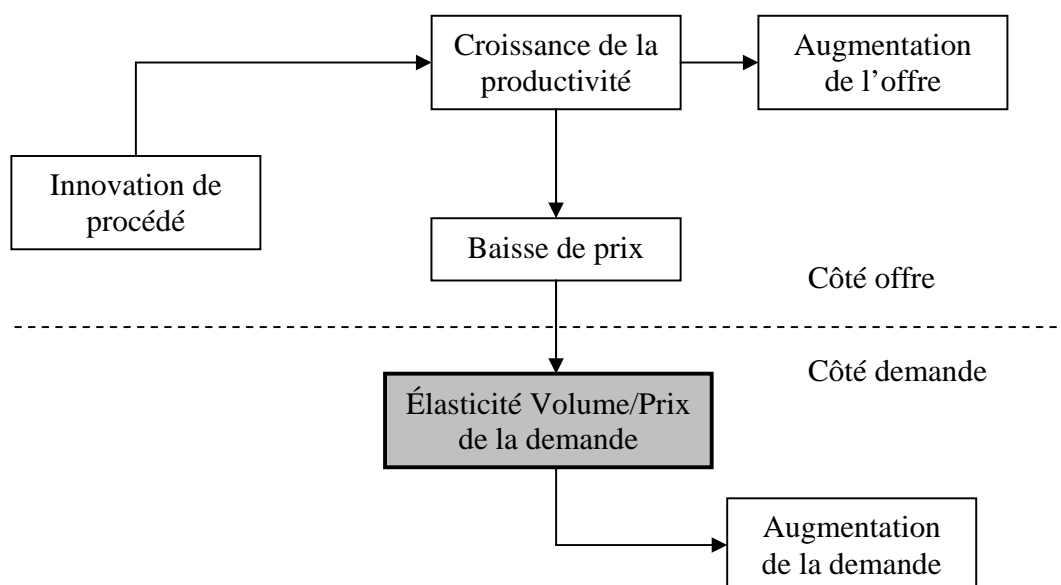
Cependant, la distinction entre innovation de procédé et innovation de produit n'est pas toujours facile à opérer [...].

Les économistes spécialistes de l'organisation industrielle s'intéressent davantage aux conséquences de l'innovation en termes de pouvoir de marché qu'à sa "nature" technologique, et opèrent la distinction (théorique) entre innovation majeure, "drastique", et innovation mineure : la première est suffisante pour permettre à l'entreprise concernée d'évincer complètement ses concurrents et de s'affranchir de toute pression concurrentielle pour le choix de ses tarifs (l'entreprise fixe alors un prix de monopole). La seconde ne lui permet pas d'y échapper entièrement, et elle doit alors vendre ses produits à un prix inférieur à celui qu'elle aurait fixé si elle avait été seule sur son marché.

Enfin, d'autres analyses mettent en avant le type d'information que l'entreprise mobilise pour innover [...]. Les entreprises qui se contentent d'appliquer les connaissances et techniques mises en œuvre par d'autres entreprises sont qualifiées d'imitatrices. Au contraire, les entreprises véritablement innovatrices sont celles qui cherchent à produire des connaissances nouvelles, et qui, en cas de succès (découverte), s'appuient sur ces connaissances pour innover.

Source : *L'économie française, comptes et dossiers*, édition 2006, Insee.

DOCUMENT 3



Source : J. Bourdin, Objectif 3% de recherche - développement : plus de recherche pour plus de croissance, *Les rapports du Sénat*, n°391, 30.VI.2004.

DOCUMENT 4

Taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail en %

	1990 - 1995		1995 - 2001	
	Union européenne	États-Unis	Union européenne	États-Unis
Total économie	2,3	1,1	1,7	2,2
Industries productrices de TIC*	5,9	8,1	7,5	10,0
— Entreprises manufacturières	8,4	16,1	11,9	23,7
— Services	4,8	2,4	5,9	1,8
Industries utilisatrices de TIC*	2,0	1,2	1,9	4,7
— Entreprises manufacturières	2,4	—0,6	1,8	0,4
— Services	1,8	1,6	1,8	5,3
Industries ne produisant pas et n'utilisant pas de TIC*	2,1	0,3	1,0	—0,2
— Entreprises manufacturières	3,6	2,7	1,6	0,3
— Services	1,2	—0,5	0,5	—0,3
— Autres	3,2	1,2	2,1	0,7

Source : Recherche-développement, financement et croissance : quels choix pour la France dans l'Union européenne ?, *Rapport du Conseil d'analyse économique*, 11.02.2005.

*TIC : Technologies de l'information et de la communication.